

Choisir un cégep anglophone au Québec : l'expérience de jeunes francophones
Choosing an English-speaking Cégep in Quebec: the experience of young Francophones
Escoger un colegio superior anglófono en Quebec: la experiencia de jóvenes francófonos

Karine Vieux-Fort, Annie Pilote et Marie-Odile Magnan

Volume 48, numéro 1, printemps 2020

La francophonie : un objet à redéfinir

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1070103ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1070103ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association canadienne d'éducation de langue française

ISSN

1916-8659 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vieux-Fort, K., Pilote, A. & Magnan, M.-O. (2020). Choisir un cégep anglophone au Québec : l'expérience de jeunes francophones. *Éducation et francophonie*, 48(1), 122-143. <https://doi.org/10.7202/1070103ar>

Résumé de l'article

Dans un contexte où le français et l'anglais n'ont pas le même poids mondialement et localement, et que des politiques linguistiques régulent les parcours scolaires au Québec (loi 101), notre article vise à identifier les raisons de poursuivre des études collégiales en anglais pour des Québécois francophones. En adoptant une approche qualitative, nous avons mené 37 entrevues pour comprendre le sens que donnent les francophones à leur choix du cégep anglophone. Nos résultats montrent, au travers d'une typologie inspirée des logiques d'action de Dubet (1994, 2017), que trois types de choix émergent de nos données. Le choix stratégique met de l'avant un calcul des coûts et des bénéfices de réaliser des études collégiales en anglais. Le choix de développement personnel, qui domine au sein de notre corpus, montre que le choix du cégep anglophone s'ancre dans des considérations d'accomplissement personnel liées au souhait d'apprendre des langues, de relever un défi et de s'ouvrir à d'autres cultures. Le choix par défaut montre que le choix du cégep anglophone se fait, en premier lieu, pour des raisons extérieures à la langue anglaise. Nos résultats révèlent que le choix du cégep anglophone ne peut pas se réduire uniquement à un choix stratégique calculé en fonction de la valeur marchande des langues.

Choisir un cégep anglophone au Québec: l'expérience de jeunes francophones

Karine VIEUX-FORT

Université Laval, Québec, Canada

Annie PILOTE

Université Laval, Québec, Canada

Marie-Odile MAGNAN

Université de Montréal, Québec, Canada

RÉSUMÉ

Dans un contexte où le français et l'anglais n'ont pas le même poids mondialement et localement, et que des politiques linguistiques régulent les parcours scolaires au Québec (loi 101), notre article vise à identifier les raisons de poursuivre des études collégiales en anglais pour des Québécois francophones. En adoptant une approche qualitative, nous avons mené 37 entrevues pour comprendre le sens que donnent les francophones à leur choix du cégep anglophone. Nos résultats montrent, au travers d'une typologie inspirée des logiques d'action de Dubet (1994, 2017), que trois types de choix émergent de nos données. Le choix stratégique met de l'avant un calcul des coûts et des bénéfices de réaliser des études collégiales en anglais. Le choix de développement personnel, qui domine au sein de notre corpus, montre que le choix du cégep anglophone s'ancre dans des considérations d'accomplissement personnel liées au souhait d'apprendre des langues, de relever un défi et de s'ouvrir à d'autres cultures. Le choix par défaut montre que le choix du cégep anglophone se fait, en

premier lieu, pour des raisons extérieures à la langue anglaise. Nos résultats révèlent que le choix du cégep anglophone ne peut pas se réduire uniquement à un choix stratégique calculé en fonction de la valeur marchande des langues.

ABSTRACT

Choosing an English-speaking Cégep in Quebec: the experience of young Francophones

Karine VIEUX-FORT, Laval University, Quebec, Canada

Annie PILOTE, Laval University, Quebec, Canada

Marie-Odile MAGNAN, University of Montreal, Quebec, Canada

In a context where French and English do not have the same weight globally and locally, and language policies regulate educational avenues in Quebec (law 101), our article aims to identify reasons why some French speaking Quebecers pursue college studies in English. Using a qualitative approach, we conducted 37 interviews to understand why Francophones choose Anglophone CEGEP. Through a typology inspired by Dubet's action logics (1994, 2017), our results reveal that three types of choices emerge from our data. The strategic choice is based on a calculation of the costs and benefits of doing college studies in English. The personal development choice, which dominates our study, shows that choosing an English-speaking CEGEP is rooted in considerations of personal achievement related to the desire to learn languages, take up a challenge and be open to other cultures. The default choice shows that the selection of an English-speaking CEGEP is primarily made for reasons unrelated to the English language. Our results reveal that the choice of an English-speaking CEGEP cannot simply be reduced to a strategic choice based on the market value of languages.

RESUMEN

Escoger un colegio superior anglófono en Quebec: la experiencia de jóvenes francófonos

Karine VIEUX-FORT, Universidad Laval, Quebec, Canadá

Annie PILOTE, Universidad Laval, Quebec, Canadá

Marie-Odile MAGNAN, Universidad de Montreal, Quebec, Canadá

En un contexto en donde el francés y el inglés no poseen el mismo peso a nivel mundial y local, y que las políticas lingüísticas que regulan los trayectos escolares en Quebec (Ley 101), nuestro artículo busca identificar las razones de realizar estudios de colegio superior en inglés por quebequenses francófonos. A través de un enfoque

qualitativo, hemos realizado 37 entrevistas para comprender el sentido que dan los francófonos a su elección de un colegio superior anglófono. Nuestros resultados muestran, gracias a una tipología inspirada en las lógicas de acción de Dubet (1994, 2017), que tres tipos de opción emergen de nuestros datos. La opción estratégica pone de relieve un cálculo de costos y beneficios al optar por estudios colegiales en inglés. La opción de desarrollo personal, dominante en nuestro corpus, muestra que la elección del colegio anglófono se funda en consideraciones de realización personal ligadas al deseo de aprender otras lenguas, de hacer frente a los retos y de abrirse a otras culturas. La opción supletoria muestra que la elección de un colegio anglófono se hace, en primer lugar, por razones exteriores a la lengua inglesa. Nuestros resultados muestran que la elección de un colegio superior anglófono no puede reducirse únicamente a una elección estratégica calculada en función del valor mercantil de las lenguas.

INTRODUCTION

Sur le marché mondial des langues, le français et l'anglais détiennent un poids inégal sur les plans démographique, économique, politique et culturel (Calvet, 2002). Au Canada, la francophonie est souvent présentée comme un archipel de groupements francophones (Louder et Waddell, 2007) plus ou moins concentrés géographiquement et caractérisés par une vitalité variable à travers le pays (Gilbert et Lefebvre, 2008). Les francophones sont surtout concentrés au Québec, où ils forment la majorité de la population, alors que près d'un million de francophones répartis à travers les autres provinces canadiennes évoluent en situation minoritaire. Selon Mc Andrew (2010), les francophones du Québec constituent une « majorité fragile » au sein d'un Canada et d'une Amérique du Nord majoritairement anglophones. La *Charte de la langue française* (loi 101), en tant que politique d'aménagement linguistique, représente un effort de régulation des tensions linguistiques en faisant du français l'unique langue officielle au Québec depuis 1977. Cette loi comporte l'obligation de scolarisation en français au primaire et au secondaire pour les écoles publiques et les écoles privées subventionnées par l'État, alors que les cégeps et les universités en sont exemptés. Cela alimente un débat sociopolitique sur l'accès aux cégeps anglophones opposant les tenants du libre choix (Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 2001; Conseil supérieur de la langue française, 2011; Fédération des cégeps, 2011) à ceux qui souhaitent le prolongement de la loi 101 à l'enseignement collégial, voyant le cégep anglophone comme un lieu d'anglicisation (Bourdon, 2011; Curzi, 2010, 2011; Forcier, 2011; Préfontaine, 2012; Sabourin, Dupont et Bélanger, 2010a, 2010b). L'enjeu principal concerne l'équilibre démolinguistique, alors que la proportion de jeunes qui accèdent aux études collégiales en anglais tend à augmenter. Le pourcentage de nouveaux inscrits au cégep

anglophone provenant du secondaire francophone a doublé entre 1995 et 2015, passant de 4,9 % à 10,1 %¹. Le pourcentage de ces nouveaux inscrits ayant le français comme langue maternelle a également augmenté entre 1993 et 2015, passant de 2,6 % à 5,7 %² (Office québécois de la langue française, 2017). Ainsi, les cégeps anglophones sont accessibles à tous les étudiants, indépendamment de leur langue maternelle et de leur langue de scolarisation antérieure.

Si les politiques linguistiques sont généralement imposées par le « haut » (Kaplan et Baldauf, 1997), elles sont souvent négociées, interprétées et vécues différemment au niveau local dans les institutions et par les individus (Canagarajah, 2005; Ricento et Hornberger, 1996). Bien que la loi 101 ait fait du français la langue officielle au Québec, elle n'empêche pas l'attrait pour d'autres langues et, en particulier, pour l'anglais, étant donné la position et l'influence de cette langue en Amérique du Nord. Les jeunes Québécois francophones manifestent des attitudes favorables à l'anglais (Boulé, 2002), une conscience de son importance (Locher, 1993; St-Laurent, Maraillet, Chastenay et Tessier, 2008) et des motivations à apprendre cette langue (Clément, 1976; Kirilova, 2016); cela les amène à renégocier une francophonie québécoise officiellement unilingue, mais inclusive des autres langues.

Dans le contexte de mondialisation, la maîtrise de plusieurs langues constitue un atout pour les individus et est valorisée par les entreprises (Dubois, LeBlanc et Beaudin, 2006; Heller et Boutet, 2006; Mc Laughlin, Bagaoui et LeBlanc, 2013). Non seulement le bilinguisme et le plurilinguisme constituent des facteurs de rentabilité pour les entreprises, mais ils peuvent être interprétés comme un signe d'ouverture sociale et de respect des différences (Canut et Duchêne, 2011; Commissariat aux langues officielles, 2009; St-Laurent *et al.*, 2008). Dans cet article, nous tentons donc de comprendre les raisons qui poussent de jeunes Québécois francophones à étudier dans un cégep anglophone.

-
1. Ces données doivent être nuancées et précisées, puisqu'elles ne nous indiquent pas si les élèves provenant du secondaire francophone ont tous le français comme langue maternelle. En 2015, 31,3 % des élèves allophones qui ont étudié en français au secondaire ont décidé de poursuivre leurs études collégiales en anglais (Office québécois de la langue française, 2017). De plus, on sait que des ayants droit, dont certains ont l'anglais comme langue maternelle, sont scolarisés dans les établissements primaires et secondaires francophones (Lamarre, 2012; Mc Andrew et Eid, 2003a, 2003b; Mc Glynn, Lamarre, Laperrière et Montgomery, 2009). Selon un rapport de l'Office québécois de la langue française (2017), 60,6 % des élèves dont la langue maternelle est l'anglais et qui proviennent du secondaire francophone se dirigent vers le cégep anglophone.
 2. Ces chiffres varient toutefois selon les régions. Au regard des données collectées par le Conseil supérieur de la langue française (2011), dans la région de Montréal, entre 1991 et 2000, le nombre d'étudiants anglophones dans les cégeps de langue anglaise a diminué de 20 %, et celui des étudiants francophones est demeuré relativement stable. Néanmoins, en nombre absolu, les étudiants anglophones demeurent les plus nombreux. Dans les collèges anglophones des régions extérieures à Montréal, la situation est différente. Alors qu'en 1991, les étudiants anglophones étaient plus nombreux (48,3 %) que les étudiants francophones (36,3 %) et allophones (15,4 %), les proportions ont changé au fil du temps pour certains groupes linguistiques. En 2000, les étudiants francophones étaient plus nombreux (45,6 %) que les étudiants anglophones (39,6 %) et allophones (14,8 %). Ajoutons que cette présence accrue d'étudiants francophones se constatait de manière encore plus marquée dans certaines régions. À Québec (campus St. Lawrence du Collège Champlain), les francophones représentaient presque 80 % de l'ensemble des étudiants. Il en va de même à Sherbrooke (campus de Lennoxville du Collège Champlain), où 75 % des étudiants inscrits étaient des francophones (Jedwab, 2004).

Recension des écrits

Des recherches sur les parcours étudiants à l'enseignement supérieur ont déterminé des facteurs qui influencent le choix des études, notamment la famille, les pairs, les résultats scolaires, le type d'école fréquentée, la participation en classe et aux activités parascolaires, les ressources financières, les compétences en littératie et la proximité entre le lieu de résidence et l'établissement d'enseignement supérieur (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2009; Diallo, Trottier et Doray, 2009). Parmi ces facteurs, la famille exerce un rôle central dans la décision de poursuivre ou non des études supérieures (Christofides, Hoy, Milla et Stengos, 2015; Milani, 2006; Noël, 2014; Statistique Canada, 2015).

Peu d'études se sont intéressées au choix de la langue d'études à l'enseignement supérieur (Lamoureux, 2007, 2011). Au Canada, quelques recherches ont été menées sur les facteurs qui influencent la poursuite d'études en français en milieu minoritaire (Allard, Landry et Deveau, 2009; Boissonneault, 2016; Garneau, Pilote et Molgat, 2010; Labrie, Lamoureux et Wilson, 2009; Pilote, Garneau, Vieux-Fort et Molgat, 2016; Samson, Sovet, Cournoyer et Lauzier, 2016).

Au Québec, une recherche quantitative s'est intéressée aux facteurs qui expliquent le choix de la langue aux études supérieures chez les étudiants issus de l'immigration (scolarisés en français au secondaire) (Ledent, Mc Andrew et Pinsonneault, 2016). Pour ceux qui optent pour les études collégiales en anglais, voici les facteurs explicatifs qui ont été soulignés : l'origine géographique et la région de provenance linguistique, la langue maternelle et d'usage, ainsi que la région de scolarisation au Québec.

Des recherches qualitatives auprès de jeunes allophones (Conseil supérieur de la langue française, 2002) et issus de l'immigration (Magnan, Grenier et Darchinian, 2015) ont montré que le choix de la langue d'études est stratégique et lié au marché de l'emploi. Les motifs suivants sont évoqués pour justifier le choix du cégep anglophone : emplacement géographique, choix du programme d'études, souhait de suivre le groupe de pairs, intention d'améliorer les connaissances en anglais ou d'éviter les difficultés rencontrées en français écrit lors des études secondaires (Conseil supérieur de la langue française, 2002).

Les étudiants francophones ont aussi fait l'objet d'investigations quantitatives quant au choix de la langue d'études. Trois recherches plus anciennes (Johnson, 1979; Talbot, 1998; Veltman, 1981) partagent le constat suivant : les jeunes francophones choisissent de poursuivre des études en anglais afin d'améliorer leurs connaissances dans cette langue. Plus récemment, Sabourin *et al.* (2010a) ont montré que la fréquentation d'une école anglaise au secondaire constitue le facteur le plus déterminant chez les francophones qui choisissent le cégep anglophone. D'autres raisons qui expliquent ce choix sont, par ordre d'importance : le perfectionnement de l'anglais, la carrière, la facilité avec l'anglais ou la difficulté avec le français, la préférence

personnelle face à l'anglais et la continuité d'un parcours scolaire en anglais. Une recherche qualitative (Magnan, Pilote et Vieux-Fort, 2013) s'intéressant à des francophones ayant étudié en anglais au secondaire au Québec a aussi montré que la fréquentation d'un établissement anglophone au secondaire influencerait l'orientation scolaire subséquente.

Notre recension des écrits montre que plusieurs facteurs expliquent les choix d'étudier en anglais à l'enseignement supérieur au Québec. Or, ces recherches nous éclairent surtout sur les jeunes allophones ou issus de l'immigration (Girard-Lamoureux, 2004). Quant aux jeunes francophones qui décident de poursuivre des études en anglais, les recherches montrent leur désir d'améliorer leurs connaissances en anglais. Il nous apparaît pertinent d'approfondir la question du choix de la langue d'études anglaise à travers les discours de francophones qui en ont fait l'expérience. Nous souhaitons donc mettre en lumière les raisons évoquées par les francophones pour expliquer le choix d'un cégep anglophone. Par sa nature qualitative, notre recherche permet d'aller au-delà des données statistiques en approfondissant le sens que donnent les acteurs à leur choix d'orientation linguistique.

CADRE THÉORIQUE

Pour analyser les raisons de poursuivre des études collégiales en anglais, nous mobilisons la sociologie de l'expérience sociale (Dubet, 1994, 2017). Ce cadre théorique permet d'analyser l'expérience comme étant l'articulation plus ou moins cohérente, par l'acteur (individu), de logiques d'action qui représentent des dimensions du système social. Il permet de rendre compte à la fois du rôle de l'acteur et de l'influence des structures sociales en articulant trois logiques d'action. La logique de l'intégration renvoie à l'appartenance à une communauté. L'acteur se définit par des appartenances qu'il tient à maintenir et à renforcer dans une société vue comme un tout organisé en fonction de normes et de rapports sociaux qui déterminent le rôle et la place de chacun. La logique de la stratégie amène l'acteur à défendre ses intérêts sur un marché défini comme un système de compétition en fonction d'une rationalité limitée. Dans cette vision instrumentale, le choix renvoie à un objectif calculé en vue de se positionner le plus avantageusement possible dans la structure d'opportunités. La logique de la subjectivation constitue le développement d'une activité critique par l'acteur lui permettant de s'affirmer comme un sujet singulier, c'est-à-dire en formulant des choix différents de la norme attendue. Ces logiques s'imposent à l'acteur comme des épreuves qu'il ne choisit pas (Dubet et Martuccelli, 1996), mais à travers leur combinaison et leur hiérarchisation, celui-ci se constitue en tant que sujet (Dubet, 1994, 2017) d'une expérience articulée (Martuccelli et de Singly, 2009).

L'articulation de ces trois logiques d'action conduit à la mise au jour d'expériences de choix distinctes. Au regard du choix du cégep anglophone, la logique de l'intégration renvoie à une appartenance à une communauté. La socialisation qui lui est associée

concerne l'attribution de modèles culturels de pensées et de conduites, mais aussi de valeurs, de normes, de rôles et d'identités. Cela ferait référence à de possibles intentions d'intégration à la communauté anglophone et aux valeurs de l'institution collégiale anglophone. La logique de la stratégie se veut un calcul d'utilités au cours duquel l'individu anticiperait les coûts et les bénéfices d'une formation collégiale en anglais. Puis, la logique de la subjectivation ferait acte d'une forme d'accomplissement et de développement personnels par la réalisation d'études en anglais.

MÉTHODOLOGIE

Adoptant une épistémologie constructiviste et une approche qualitative, nous avons cherché à placer l'acteur comme l'auteur de son expérience de choix³. Nous avons mené notre recherche auprès de 37 Québécois francophones qui ont fréquenté un cégep anglophone : 17 à Montréal et 20 à Québec. Parmi les 17 participants qui ont étudié dans un cégep anglophone à Montréal, 5 l'ont fait au campus Saint-Lambert du Collège Champlain, 2 au Collège Dawson, 5 au Collège Vanier, 4 au Collège John Abbott et 1 au Collège Marianopolis. Les 20 participants qui ont étudié à Québec l'ont tous fait dans le seul cégep anglophone de la région, le campus St. Lawrence du Collège Champlain. Sur les 37 participants, 21 sont des femmes et 16 sont des hommes. Au moment de l'entretien, tous étaient sur le marché du travail et étaient âgés de 23 à 36 ans. Nous avons cherché à comprendre, de manière rétrospective, les raisons les ayant conduits à choisir un cégep anglophone.

Les participants proviennent surtout de familles francophones. La majorité de leurs parents ont réalisé des études supérieures en français, et un peu plus de la moitié avait le français comme unique langue de travail. Le français était une valeur importante pour leurs parents, alors que l'importance accordée à l'anglais était variable. Les participants disent avoir réussi assez facilement leurs études primaires et secondaires en français, et avoir eu une perception positive de leurs compétences en anglais en fonction des attentes scolaires. En grandissant, leur vie sociale s'est déroulée en français, même si l'anglais était présent dans l'écoute musicale et télévisuelle, ainsi que dans les jeux vidéo.

Nous avons procédé à plusieurs étapes d'analyse. Une analyse préliminaire s'est déclinée en trois étapes (journal de bord, synthèses d'entrevues et transcriptions⁴) en parallèle à la collecte des données. Une analyse diachronique a permis de replacer les événements du parcours de vie de chaque participant sur une trame chronologique (Bertaux, 2010). Par la suite, nous avons effectué une analyse de contenu de type

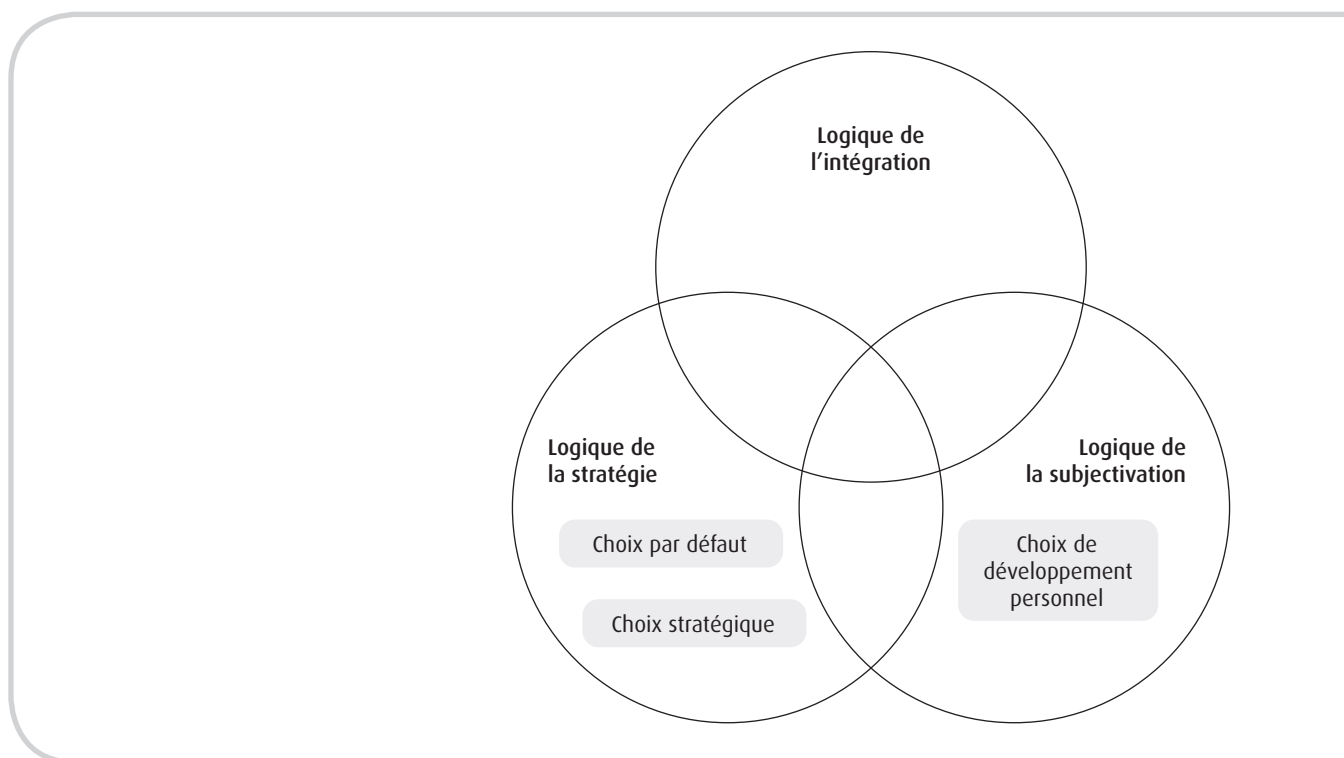
-
3. Cet article découle de la thèse de doctorat de Karine Vieux-Fort (2019). La recherche doctorale a été financée par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), le Fonds Desjardins en développement de carrière et le Quebec City Women's Club (Citadel Foundation).
 4. La transcription des entrevues s'est faite sous forme de verbatim dans lequel le langage a été soigné sans en changer le sens. Puisque notre recherche s'inscrit en sociologie de l'éducation, et non en linguistique, nous nous sommes permis des changements comme « tsé » pour « tu sais » et « pis » pour « puis ».

thématique horizontal qui découpe, de manière transversale en fonction de thèmes, l'ensemble du corpus. C'est à partir de la théorie et des questions de recherche (Miles, Huberman et Bonniol, 2003), mais aussi de la lecture et de la relecture des entretiens, que les thèmes de notre grille d'analyse⁵ se sont précisés dans un travail itératif (Blanchet et Gotman, 2007). Avec cette grille, nous avons codé les données à l'aide du logiciel QDA Miner. Nous avons finalement élaboré une typologie des raisons d'étudier dans un cégep anglophone. Précisons que la typologie est un instrument de clarification du réel et d'intelligibilité des relations sociales. Sans être le reflet exact des expériences vécues, les types constituent une interprétation de la réalité sociale qui dépasse la description des données afin de montrer les interrelations entre les logiques d'action (Schnapper, 2012).

RÉSULTATS

La typologie est constituée de trois types : le choix stratégique, le choix de développement personnel et le choix par défaut. La figure 1 présente notre typologie au regard des logiques de l'action sociale de Dubet.

Figure 1. **Typologie au regard des logiques de l'action sociale de Dubet**



5. Notre grille d'analyse se trouve dans l'annexe 1.

Ces trois types de choix articulent les logiques de la stratégie et de la subjectivation, bien que chaque type incarne une logique de manière plus dominante. Par ailleurs, la logique de l'intégration est absente de notre corpus. C'est donc dire que nos participants n'ont pas décidé de poursuivre des études collégiales en anglais dans le but de s'intégrer à la communauté anglophone ou en raison des valeurs particulières associées aux établissements d'enseignement collégial anglophones.

Choix stratégique

Le choix stratégique se retrouve chez 8 participants sur 37. Ce type se caractérise par une nette dominance de la logique de la stratégie, reléguant la logique de la subjectivation au second plan. Dans ce type, la stratégie se présente dans un discours sur la valeur et l'importance de l'anglais sur le marché de l'emploi. Le calcul du coût et des bénéfices associés aux études dans un cégep anglophone est considéré comme positif dans une projection sur le marché du travail québécois et international où l'anglais détient un pouvoir important et où le bilinguisme est vu comme une ressource. Ces discours stratégiques sont parfois renforcés par la famille et, dans une moindre mesure, par l'école et les pairs. Ainsi, le choix stratégique met de l'avant un acteur calculateur dans le choix du cégep anglophone. Les participants ont une conscience éclairée de l'importance de l'anglais pour la vie professionnelle : « Le but, c'était de devenir vraiment bilingue pour le marché du travail. C'était vraiment... une démarche consciente » (Olivier⁶).

Selon les participants, le Québec n'évolue pas en vase clos dans une économie mondialisée où l'anglais occupe une place centrale : « Les portes que ça ouvre au point de vue professionnel pour pouvoir non seulement travailler à l'extérieur, mais même travailler ici, mais en étant en contact avec des gens de l'extérieur, même ici avec des gens d'ici qui font affaire en anglais » (Pierre). Les connaissances en anglais découlant des études dans un cégep anglophone sont considérées comme la clé de voûte pour accéder à un marché de l'emploi compétitif leur permettant d'obtenir un avantage sur de potentiels candidats unilingues : « Je savais que pour moi, ça allait me donner un edge [plus-value] par rapport à d'autres personnes » (Alexandre).

La connaissance de l'anglais représente un atout, voire une nécessité pour atteindre leurs objectifs professionnels :

Je savais que je voulais aller dans un domaine plus scientifique et que l'anglais était nécessaire pour pouvoir percer ou pour au moins réussir dans le domaine. Ça pouvait se faire en français, mais ça diminuait quand même mes chances. Puis, je trouvais que la meilleure manière d'apprendre l'anglais, c'était d'aller étudier, commencer par étudier en anglais [...] C'est vraiment mon but, c'est d'apprendre l'anglais pour ma carrière (Simon).

6. Dans notre recherche, nous employons des pseudonymes pour assurer la confidentialité des participants.

Le choix du cégep anglophone se rattache parfois à un projet de mobilité géographique. Une carrière à l'extérieur du Québec, notamment à l'international, est ciblée, et la connaissance de l'anglais apparaît comme incontournable.

Le choix stratégique est renforcé par la famille et, dans une moindre mesure, par l'école et les pairs, qui véhiculent des discours quant à l'importance de l'anglais. L'influence de la famille se remarque dès l'enfance et l'adolescence alors que des parents ne tardent pas à mentionner l'existence des cégeps anglophones au Québec, mais surtout la possibilité d'y réaliser des études pour les francophones : « Je me rappelle qu'il [son père] m'a parlé de l'obligation d'aller en français et tout ça, et du fait aussi que dès qu'on allait terminer le secondaire, qu'on devrait aller en anglais parce que là, on avait le choix. Donc ça... il me l'a probablement dit assez souvent pour me convaincre » (Olivier). Ce sont aussi parfois les frères ou les sœurs plus âgés qui nourrissent un discours sur l'importance de l'anglais, alors qu'eux-mêmes ont fréquenté le cégep anglophone. Le parcours qu'ils ont réalisé en encourage certains à emprunter la même voie.

Si l'influence familiale est la plus manifeste dans le choix de fréquenter un cégep anglophone, les influences des groupes de pairs et de l'école ont néanmoins une certaine importance. En effet, les collègues de classe peuvent influencer le choix, par exemple un groupe d'amis décide de s'inscrire au cégep anglophone, créant un « effet de gang ». L'école aussi participe à véhiculer un discours sur l'importance de l'anglais, ce qui renforce le choix stratégique du cégep anglophone. Ce discours provient des enseignants ou des conseillers d'orientation :

C'était valorisé dans un discours, puis c'est bien, apprendre l'anglais. Et que c'était comme, l'anglais est nécessaire maintenant dans notre société pour idéalement avoir plus d'options de carrière et que c'est plus... le discours que je me souviens un peu du conseiller en orientation, c'est un peu que [ce n']est plus comme dans le temps de nos parents où quelqu'un peut... va nécessairement réussir à bien gagner sa vie s'il reste toujours dans la même ville. Donc, c'est pas sûr, on n'est pas garanti de pouvoir vivre à Québec si on veut dire dans un milieu francophone. C'est d'ouvrir ses portes, puis aller à Ottawa, Montréal ou même ailleurs si nécessaire (Simon).

La logique de la stratégie domine dans ce type de choix alors que des considérations essentiellement liées à la valeur de l'anglais sur le marché du travail se manifestent.

Choix de développement personnel

Le choix de développement personnel, qui est le type le plus présent dans notre corpus, concerne 23 participants sur 37. Il présente une dominance de la logique de la subjectivation, alors qu'ils choisissent le cégep anglophone dans une perspective de réalisation personnelle. Ce choix concerne une certaine forme d'accomplissement

qui ne tient pas compte des finalités qui, elles, sont liées à l'utilité du choix dans une perspective calculée et stratégique.

Ce type se présente dans la recherche de développement de connaissances linguistiques, sans visée stratégique explicite. Certains participants qualifiaient leurs connaissances en anglais comme plutôt faibles: «J'espérais pouvoir apprendre l'anglais parce que j'étais vraiment poche [mauvaise]» (Pénélope). Cette autoévaluation se produit, entre autres, au terme d'une scolarité primaire et secondaire en français au cours de laquelle les apprentissages en anglais sont jugés insuffisants. Parfois, l'intérêt pour les langues s'étend au-delà de l'anglais:

J'étais toute dans ma bulle, dans mon euphorie d'apprendre des langues. Fait que c'est pour ça que je suis arrivée ici en langues même si c'était à St. Lawrence, c'était en langues, fait que j'avais des cours de français, des cours d'anglais, des cours d'espagnol et des cours d'allemand. Fait que c'était aussi l'aspect langues au pluriel qui m'intéressait (Annabelle).

Les participants qui s'inscrivent dans ce type de choix l'expliquent aussi par la recherche d'un accomplissement personnel lié à un défi à relever: «C'est un défi que je voulais relever [...] c'était pas nécessairement pour me prouver que j'étais capable d'aller au cégep en anglais, puis de me péter les bretelles, là! C'était plus... je me disais tu sais, il me semble... j'aimerais ça vivre l'expérience d'études en anglais» (Jessica).

Le passage par le cégep anglophone est aussi perçu comme une manière de s'ouvrir sur le monde, un premier pas vers des rencontres interculturelles:

Moi, j'avais beaucoup de correspondantes à travers le monde... Adolescente, je rêvais de... comment je pourrais dire... de voyager! Pas nécessairement pour dire je m'en vais avec mon petit sac à dos toute seule pendant un an faire le tour de l'Europe admettons, mais j'avais quand même un intérêt à découvrir le monde (Jessica).

Ces rencontres interculturelles sont vues comme plus présentes dans le cégep anglophone: «Tu as tellement du monde de partout, puis surtout un milieu anglophone, tu as vraiment... plein de cultures. Puis, je pense que c'est ça qui m'attirait aussi» (Raphaëlle).

Cette ouverture à d'autres cultures se présente aussi de manière plus locale avec le désir d'entrer en contact avec la culture anglo-montréalaise:

C'est vraiment [...] d'aller juste observer. Juste par curiosité. Vivre autre chose. Un peu me dépayser. Ça a vraiment été ça le but, me dépayser, côté exotique. Voir l'autre côté, l'autre versant de Montréal parce que quand tu es à Montréal, tu vois vraiment – et à [ville de la Rive-Nord de Montréal] – mais quand tu es à Montréal tu vois vraiment cette double culture en présence. Tu le sens, puis tu le vois, tu vis avec, mais tu traverses jamais de l'autre côté (Laurence).

La majorité des participants qui s'inscrivent dans ce type mentionnent ne pas avoir de plan de carrière au moment du choix du cégep anglophone, ce qui permet de poser l'hypothèse que ce choix se déploie essentiellement dans une logique de subjectivation et qu'il n'est pas guidé *a priori* par une logique stratégique: «C'était pas nécessairement une question de carrière plus tard ou... Je pense que c'était juste de l'enrichissement personnel» (Audrey).

La perspective de développement personnel permet de comprendre que le choix du cégep anglophone s'effectue au regard d'une recherche de réalisation et d'accomplissement qui ne s'inscrit pas dans une finalité liée à un calcul stratégique. Or, en arrière-plan, il y a la conscience que le choix du cégep anglophone, s'il nourrit un désir de développement personnel, permettra également de bonifier les compétences professionnelles au regard des langues. Ces compétences linguistiques sont jugées pertinentes pour le marché du travail, même si le plan de carrière n'est pas encore déterminé au moment du choix du cégep: «Je savais juste que l'anglais pourrait être pertinent, peu importe ce que je faisais, mais pas en termes de choix professionnel spécifique» (Mathieu).

Ainsi, dans ce deuxième type, qui est le plus présent au sein de notre corpus, la logique de la subjectivation se révèle centrale.

Choix par défaut

Le choix par défaut touche 6 participants sur 37. À la différence des deux autres, il ne fait pas intervenir la langue anglaise au premier plan. C'est plutôt une raison d'une autre nature qui conduit à choisir le cégep anglophone. Dans cette expérience de choix par défaut, la logique de la stratégie domine, tandis que celle de la subjectivation se retrouve secondaire.

Pour certains, l'expérience de choix par défaut renvoie à un choix qui se fait parce que l'admission dans un cégep francophone n'est pas possible (p. ex., une moyenne insuffisante lors des études secondaires). Une demande d'admission dans un cégep anglophone devient alors la seule option pour continuer ses études supérieures.

Dans d'autres cas, le choix par défaut s'explique par l'ambition de suivre un programme d'études spécifique qui est uniquement offert dans un cégep anglophone:

Moi je me suis dit, moi je veux vraiment étudier ça. Fait que d'abord, je vais apprendre l'anglais parce que moi, c'est ça que je veux faire. Fait que je suis pas allée apprendre l'anglais pour apprendre l'anglais, c'était vraiment détourné parce qu'il y avait juste ce programme-là, ce programme-là se donnait juste en anglais (Béatrice).

La pratique d'un sport au secondaire peut aussi conduire à un programme de sport-études offert dans un cégep anglophone. Cela génère parfois des dilemmes entre le désir de continuer à pratiquer un sport et le fait de devoir étudier en anglais :

Je jouais au [nom du sport] au secondaire, fin de secondaire. Puis, il y a un des recruteurs du cégep John Abbott qui m'a approché pour jouer, m'a recruté pour jouer dans l'équipe de [nom du sport] du cégep. Fait qu'il m'a approché. Tu sais, c'est sûr que j'étais intéressé... Bien, il y a des côtés négatifs là, justement d'aller étudier en anglais. Puis d'aller à Montréal, sauf que... Ça, c'était la première raison dans le fond, de pouvoir jouer au [nom du sport]. Je voulais continuer là-dedans, fait que c'était une belle opportunité d'y aller. Sinon, au cégep en français, il y avait pas vraiment de possibilités de continuer à jouer au [nom du sport] [...] C'est sûr que si j'avais pas été approché... je pense pas que j'aurais... je suis pas mal certain même que je serais pas allé au cégep en anglais (Étienne).

Dans le choix par défaut, la logique stratégique est saillante pour expliquer le choix du cégep anglophone, mais contrairement aux deux autres types, la langue anglaise intervient de manière plus secondaire, alors que d'autres impératifs conduisent à expliquer d'abord le choix stratégique. Il s'articule ainsi dans une logique de stratégie qui s'inscrit davantage dans le moment présent que dans l'anticipation du marché du travail. La langue anglaise y occupe tout de même une certaine place après que le choix par défaut a été fait. Les participants qui s'inscrivent dans ce type de choix en arrivent à considérer, en deuxième lieu, des avantages à réaliser leurs études collégiales en anglais – des avantages liés au marché du travail.

DISCUSSION

Au regard de recherches antérieures (Conseil supérieur de la langue française, 2002; Magnan *et al.*, 2015) qui montrent que le choix d'un établissement d'enseignement supérieur de langue anglaise est effectué dans une perspective stratégique, il pourrait être attendu que le choix du cégep anglophone s'effectue principalement pour des raisons liées au marché de l'emploi (choix stratégique). Nos résultats montrent toutefois que des raisons liées au développement des connaissances linguistiques, au défi personnel et à l'ouverture à d'autres cultures occupent également une place importante chez une majorité de nos participants (choix de développement personnel). Le choix du cégep anglophone n'est donc pas qu'une question de calcul des coûts et des bénéfices, puisque le développement personnel qui y est recherché complexifie la compréhension des différentes raisons qui amènent ces jeunes à choisir le cégep anglophone. Aussi, le choix par défaut montre qu'opter pour le cégep anglophone se fait parfois pour des raisons extérieures qui ont peu à voir avec l'anglais. Il ne faudrait donc pas réduire le choix du cégep anglophone uniquement à des motifs linguistiques et considérer les autres attraits de ces établissements pour les étudiants interrogés.

Ajoutons que notre typologie met aussi en lumière le fait que les types présentent des entrecroisements de logiques d'action. Si le choix de développement personnel met de l'avant l'idée d'un accomplissement lié aux études dans un cégep anglophone ne tenant pas compte explicitement des finalités associées à un calcul des coûts et des bénéfices, certains participants l'articulent avec la logique de la stratégie dans laquelle une conscience de la valeur de la connaissance de l'anglais pour le marché du travail se manifeste également.

Nos résultats sur le choix du cégep anglophone chez des étudiants francophones peuvent être mis en relation avec d'autres recherches. D'abord, il s'avère que le choix stratégique se manifeste aussi chez les jeunes Québécois allophones (Conseil supérieur de la langue française, 2002) et issus de l'immigration (Magnan *et al.*, 2015) pour qui le choix d'étudier en anglais à l'enseignement supérieur est lié aux perspectives d'insertion professionnelle. Nos résultats ont aussi montré que le choix stratégique est influencé par un discours de la famille sur l'importance de l'anglais, faisant ainsi écho à des recherches qui ont montré l'influence de la famille dans le choix des études (Christofides *et al.*, 2015; Milani, 2006; Noël, 2014; Statistique Canada, 2015).

Le choix de développement personnel et le choix par défaut qui ont émergé de nos données convergent avec des recherches quantitatives (Johnson, 1979; Sabourin *et al.*, 2010a; Talbot, 1998; Veltman, 1981) qui ont montré différents facteurs influençant le choix de la langue de scolarisation. Ces facteurs se retrouvent aussi dans nos résultats, soit le souhait d'améliorer ses connaissances en anglais, la préférence personnelle à l'égard de l'anglais, le défi à relever, les amis, l'influence de la famille ainsi que la disponibilité d'un programme d'études, la pratique d'un sport et le refus d'une demande d'admission. Or, si ces recherches antérieures ont montré la présence de facteurs de choix qui se sont retrouvés dans notre type de choix de développement personnel, aucune ne fait mention du désir d'ouverture à d'autres cultures – un élément qui a émergé dans nos résultats.

Alors que plusieurs facteurs de choix rapportés dans les recherches antérieures se retrouvent également dans nos résultats, notre recherche apporte un regard différent – par son approche qualitative – à leur compréhension par l'exploration du sens que prennent ces facteurs dans le discours des participants. Par exemple, le désir d'améliorer ses connaissances en anglais est associé, pour certains francophones, à une logique stratégique liée à une insertion professionnelle, alors que pour d'autres francophones, ce désir est lié au développement et à l'accomplissement personnels. Notre recherche montre ainsi que les choix du cégep anglophone par des francophones s'inscrivent dans des logiques d'action (intégration, stratégie et subjectivation) qui permettent d'en comprendre le sens complexe. Nous avons été en mesure de dépasser l'énonciation de facteurs de choix et de montrer le sens que leur donnent les participants. Aussi, nous avons été en mesure de montrer les articulations qui existent entre plusieurs des facteurs de choix. Par exemple, le choix par défaut montre que le choix du cégep anglophone se fait d'abord pour une raison extérieure à la

langue anglaise, mais que la langue anglaise intervient tout de même en second. Il en va de même pour le choix de développement personnel qui montre que, pour certains, le choix du cégep anglophone s'effectue pour des raisons de réalisation intellectuelle qui demeurent tout de même ancrées dans des considérations stratégiques liées à l'orientation scolaire et professionnelle.

Par ailleurs, le fait que la logique de l'intégration n'émerge pas dans les choix du cégep anglophone chez les participants de notre étude, c'est-à-dire à travers un souhait de s'intégrer à la communauté anglophone ou d'intégrer les valeurs associées aux cégeps anglophones, corrobore le résultat de la recherche conduite par Magnan *et al.* (2015) auprès des jeunes issus de l'immigration. En effet, cette recherche montrait que le choix de la langue de scolarisation n'était pas lié à l'appartenance linguistique identitaire ou à un désir d'affiliation.

Nos résultats montrent qu'au sein du marché des langues, l'attrait pour l'anglais est présent chez les jeunes Québécois francophones qui ne sont pas imperméables au pouvoir attractif de cette langue. Si, pour certains francophones de notre corpus, le choix du cégep anglophone et les connaissances linguistiques qui y sont associées apparaissent comme une valeur économique en vue du marché du travail (choix stratégique, choix de développement personnel et choix par défaut) (Heller, 2005; Heller et Boutet, 2006; Mc Laughlin *et al.*, 2013), ils représentent aussi une image d'ouverture sociale et de respect des différences (choix de développement personnel) (Canut et Duchêne, 2011; St-Laurent *et al.*, 2008).

CONCLUSION

Cette typologie a permis d'identifier les raisons de poursuivre des études collégiales en anglais pour des jeunes francophones du Québec. La sociologie de l'expérience sociale (Dubet, 1994, 2017), qui met en relation des logiques d'action qui conduisent à comprendre l'expérience, a fait émerger trois types de choix : stratégique, de développement personnel et par défaut. Les résultats ont montré comment ces jeunes articulent dans leurs choix les logiques de l'intégration, de la stratégie et de la subjectivation. Au regard de la francophonie, notre recherche montre qu'il s'agit de jeunes qui valorisent une francophonie québécoise inclusive des autres langues et qui n'interiorisent pas une idéologie monolingue.

Notre recherche présente néanmoins certaines limites méthodologiques. Si le récit de vie offre l'avantage de la réflexivité, il fait néanmoins acte de décalages, notamment entre ce que le sujet a vécu et ce qu'il consent à divulguer au chercheur. Une opération de lissage du récit peut aussi avoir lieu alors que le sujet souhaite bien paraître devant le chercheur (Bertaux, 2010). Aussi, au regard du genre, nos résultats montrent une présence plus marquée d'hommes dans le choix stratégique et de femmes dans

le choix de développement personnel. Dans une recherche ultérieure, il pourrait être pertinent de croiser les types de choix et le genre de manière approfondie.

Enfin, les résultats présentent des retombées sociales en apportant un éclairage scientifique au débat sociopolitique sur l'accessibilité aux cégeps anglophones en montrant notamment que le choix du cégep anglophone ne renvoie pas à un désir d'intégration de la communauté anglophone ou des valeurs transmises par ces établissements. Des retombées concernent aussi les cégeps anglophones qui peuvent avoir une meilleure connaissance des étudiants francophones qui fréquentent leur établissement. Enfin, les acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle des écoles secondaires francophones pourraient bénéficier d'une meilleure compréhension du choix du cégep anglophone par des jeunes francophones.

Références bibliographiques

- ALLARD, R., LANDRY, R. et DEVEAU, K. (2009). *Et après le secondaire? Étude pancanadienne des aspirations éducationnelles et intentions de faire carrière dans leur communauté des élèves de 12^e année d'écoles de langue française en situation minoritaire*. Repéré à <https://www.capres.ca/wp-content/uploads/2015/01/Apres-secondaire-avril09.pdf>.
- BERTAUX, D. (2010). *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*. Paris, France: Nathan Université.
- BLANCHET, A. et GOTMAN, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien* (2^e éd.). Paris, France: Armand Colin.
- BOISSONNEAULT, J. (2016). Études universitaires en français en Ontario: entre motivations personnelles et contraintes institutionnelles. *Cahiers Charlevoix*, 11, 157-191. Repéré à <https://doi.org/10.7202/1039285ar>.
- BOULÉ, J. J. (2002). *Attitudes of young Quebecers towards English and French* (thèse de doctorat, Concordia University, Montréal, Canada).
- BOURDON, M.-C. (2011). Faut-il imposer le cégep en français? RND: *Revue Notre-Dame*, 109(6), 2-5.
- CALVET, L.-J. (2002). *Le marché aux langues. Essai de politologie linguistique sur la mondialisation*. Paris, France: Plon.

- CANAGARAJAH, S. (2005). *Reclaiming the local in language policy and practice*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum.
- CANUT, C. et DUCHÊNE, A. (2011). Introduction. Instrumentalisations politiques et économiques des langues: le plurilinguisme en question. *Langage et société*, 2(136), 5-12. Repéré à <https://doi.org/10.3917/l.s.136.0005>.
- CHRISTOFIDES, L. N., HOY, M., MILLA, J. et STENGOS, T. (2015). Grades, aspirations, and postsecondary education outcomes. *La revue canadienne d'enseignement supérieur / Canadian Journal of Higher Education*, 45(1), 48-82.
- CLÉMENT, R. (1976). *Motivational characteristics of Francophones learning English: Predictive and descriptive aspects* (thèse de doctorat, University of Western Ontario, Canada). Repéré à <https://ir.lib.uwo.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=3703&context=digitizedtheses>.
- Commissariat aux langues officielles. (2009). *Deux langues, tout un monde de possibilités. L'apprentissage en langue seconde dans les universités canadiennes*. Repéré à https://www.clo-ocol.gc.ca/sites/default/files/uni_f.pdf.
- Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec. (2001). *Le français, une langue pour tout le monde. Une nouvelle approche stratégique et citoyenne*. Repéré à <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/spl/francais-langue-pour-tout-le-monde.pdf>.
- Conseil canadien sur l'apprentissage. (2009). *L'enseignement postsecondaire au Canada: les attentes sont-elles comblées?* Repéré à http://www.bdaa.ca/biblio/recherche/cca/pse2008_f/pse2008_f.pdf.
- Conseil supérieur de la langue française. (2002). *Les enfants de la loi 101. Groupes de discussion exploratoires*. Québec, Québec: Conseil supérieur de la langue française. Repéré à <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf168/f168.pdf>.
- Conseil supérieur de la langue française. (2011). *La langue d'enseignement au cégep*. Repéré à <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/avis205/a205.pdf>.
- CURZI, P. (2010). *Le grand Montréal s'anglicise. Esquisse du vrai visage au Québec. Analyse de la situation*. Repéré à https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=67820.
- CURZI, P. (2011). *L'application de la Charte de la langue française au collégial: un prolongement nécessaire*.

- DIALLO, B., TROTTIER, C. et DORAY, P. (2009). *Que savons-nous des parcours et transitions des étudiants canadiens dans les études postsecondaires?* Repéré à https://www.capres.ca/wp-content/uploads/2014/11/2010_TransitionsNote1-fr-Final.pdf.
- DUBET, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris, France: Seuil.
- DUBET, F. (2017). *L'expérience sociologique*. Paris, France: La Découverte.
- DUBET, F. et MARTUCCELLI, D. (1996). *À l'école: sociologie de l'expérience scolaire*. Paris, France: Seuil.
- DUBOIS, L., LEBLANC, M. et BEAUDIN, M. (2006). La langue comme ressource productive et les rapports de pouvoir entre communautés linguistiques. *Langage et société*, 4(118), 17-41. Repéré à <https://doi.org/10.3917/ls.118.0017>.
- Fédération des cégeps. (2011). La langue d'enseignement au cégep. Maintenir le libre choix: les faits. *Perspectives collégiales*, 6(7), 1-2.
- FORCIER, H. (2011). *Recherche sur la fréquentation linguistique des cégeps* (No. 63). Repéré à https://www.lacsq.org/fileadmin/user_upload/csq/documents/documentation/notes_rapports_de_recherche/recherche_frequentation_linguistique_cegeps.pdf.
- GARNEAU, S., PILOTE, A. et MOLGAT, M. (2010). La migration pour études de jeunes francophones au Canada: une typologie des carrières étudiantes. Dans J. Hamel, C. Pugeault-Cicchelli, O. Galland et V. Cicchelli (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était* (p. 93-106). Rennes, France: Presses universitaires de Rennes.
- GILBERT, A. et LEFEBVRE, M. (2008). Un espace sous tension: nouvel enjeu de la vitalité communautaire de la francophonie canadienne. Dans J.-Y. Thériault, A. Gilbert et L. Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations* (p. 27-72). Montréal, Québec: Fides.
- GIRARD-LAMOUREUX, C. (2004). *La langue d'usage public des allophones scolarisés au Québec*. Repéré à <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf208/f208.pdf>.
- HELLER, M. (2005). Language, skill and authenticity in the globalized new economy. *Noves SL. Revista de Sociolinguística*, (2), 1-7.
- HELLER, M. et BOUTET, J. (2006). Vers de nouvelles formes de pouvoir langagier? Langue(s) et identité dans la nouvelle économie. *Langage et société*, 4(118), 5-16. Repéré à <https://doi.org/10.3917/ls.118.0005>.

- JEDWAB, J. (2004). *Vers l'avant: l'évolution de la communauté d'expression anglaise du Québec (étude spéciale)*. Repéré à https://www.clo-ocol.gc.ca/sites/default/files/jedwab_f.pdf.
- JOHNSON, G. M. (1979). Life at McGill for the Native French-speaking Quebecer: An overall perspective. *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 14(2), 173-188.
- KAPLAN, R. B. et BALDAUF, R. B. (1997). *Language planning from practice to theory*. Clevedon, Royaume-Uni: Multilingual Matters.
- KIRILOVA, L. (2016). *Orientations de la motivation à l'apprentissage de l'anglais et de l'espagnol langues secondes au primaire: une étude comparative* (mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada). Repéré à <http://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/7920/1/031384581.pdf>.
- LABRIE, N., LAMOUREUX, S. et WILSON, D. (2009). *L'accès des francophones aux études postsecondaires en Ontario: le choix des jeunes*. Repéré à <https://crefo.oise.utoronto.ca/UserFiles/File/rapportsprojets/rapport%20finalLabrie.pdf>.
- LAMARRE, P. (2012). Le système scolaire anglophone du Québec: enjeux et défis. Dans R. Y. Bourhis (dir.), *Nouvelles perspectives canadiennes. Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec* (p. 185-228). Ottawa, Ontario: Patrimoine canadien.
- LAMOUREUX, S. (2007). *La transition de l'école secondaire de langue française à l'université en Ontario: perspectives étudiantes* (thèse de doctorat, University of Toronto, Canada).
- LAMOUREUX, S. (2011). D'élève à étudiant: identité et compétences linguistiques et expériences de transition de jeunes francophones en milieu minoritaire en Ontario (Canada). *Bulletin VALS-ASLA: Bulletin suisse de linguistique appliquée*, (94), 153-165. Repéré à <https://core.ac.uk/reader/20657377>.
- LEDENT, J., Mc ANDREW, M. et PINSONNEAULT, G. (2016). Le choix de la langue d'enseignement au cégep chez les élèves issus de l'immigration scolarisés en français au secondaire québécois: une approche longitudinale. *Minorités linguistiques et société*, (7), 122-141. Repéré à <https://doi.org/10.7202/1036419ar>.
- LOCHER, U. (1993). *Les jeunes et la langue. Tome I. Usages et attitudes linguistiques des jeunes qui étudient en français (de la 4^e année du secondaire à la fin du collégial)*. Repéré à http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggcplus_pi4%5Bfile%5D=publications/pub138/b138ch1.html.

- LOUDER, D. et WADDELL, E. (2007). *Du continent perdu à l'archipel retrouvé. Le Québec et l'Amérique française*. Québec, Québec: Presses de l'Université Laval.
- MAGNAN, M.-O., GRENIER, V. et DARCHINIAN, F. (2015). Stratégies d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes issus de l'immigration à Montréal: motifs de choix des institutions postsecondaires anglophones et francophones. *Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, 40(4), 501-526.
- MAGNAN, M.-O., PILOTE, A. et VIEUX-FORT, K. (2013). Effet de pairs et logiques d'orientation aux études supérieures au sein du marché des établissements scolaires québécois. *Orientation scolaire et professionnelle*, 42(4), 461-486.
- MARTUCCELLI, D. et de SINGLY, F. (2009). *Les sociologies de l'individu*. Paris, France: Armand Colin.
- Mc ANDREW, M. (2010). *Les minorités fragiles et l'éducation. Belgique • Catalogne • Irlande du Nord • Québec*. Montréal, Québec: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mc ANDREW, M. et EID, P. (2003a). La traversée des frontières scolaires par les francophones et les anglophones au Québec: 2000-2002. *Cahiers québécois de démographie*, 32(2), 223-253. Repéré à <https://doi.org/10.7202/008995ar>.
- Mc ANDREW, M. et EID, P. (2003b). Les ayants droit qui fréquentent l'école française au Québec: caractéristiques, variations régionales, choix scolaires. *Cahiers québécois de démographie*, 32(2), 255-271. Repéré à <https://doi.org/10.7202/008996ar>.
- Mc GLYNN, C., LAMARRE, P., LAPERRIÈRE, A. et MONTGOMERY, A. (2009). Journeys of interaction: Shared schooling in Quebec and Northern Ireland. *Diaspora, Indigenous, and Minority Education*, 3(4), 209-225.
- Mc LAUGHLIN, M., BAGAOUI, R. et LEBLANC, I. (2013). Francophonie et socioéconomie: quelles théories et quelles pratiques? *Revue du Nouvel-Ontario*, (38), 11-21. Repéré à <https://doi.org/10.7202/1023656ar>.
- MILANI, T. (2006). *L'influence des parents sur le choix d'études collégiales des jeunes adultes* (mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, Québec, Canada). Repéré à https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/7683/Milani_Tania_MEd_2006.pdf?sequence=1&isAllowed=y.
- MILES, M. B., HUBERMAN, M. A. et BONNIOL, J.-J. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2^e éd.). Bruxelles: De Boeck.

- NOËL, M.-F. (2014). *Choix scolaires, perception de la valeur des études et relations sociales de jeunes québécois au postsecondaire: une analyse qualitative longitudinale* (thèse de doctorat, Université de Sherbrooke, Québec, Canada). Repéré à https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/6393/Noel_Marie_France_PhD_2014.pdf?sequence=2&isAllowed=y.
- Office québécois de la langue française. (2017). *Langue et éducation au Québec. 2 Enseignement collégial. Tableaux de données*. Repéré à https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2017/20170331_tableaux2.pdf.
- PILOTE, A., GARNEAU, S., VIEUX-FORT, K. et MOLGAT, M. (2016). Les carrières étudiantes sous l'angle du double rapport au temps et aux études. Dans N. Labrie et S. A. Lamoureux (dir.), *L'accès des francophones aux études postsecondaires en Ontario. Perspectives étudiantes et institutionnelles* (p. 101-123). Sudbury: Éditions Prise de parole.
- PRÉFONTAINE, L. (2012). *Apartheid universitaire*. Saint-Zénon, Québec: Louise Courteau.
- RICENTO, T. K. et HORNBERGER, N. H. (1996). Unpeeling the onion: Language planning and policy and the ELT professional. *TESOL Quarterly*, 30(3), 401-427.
- SABOURIN, P., DUPONT, M. et BÉLANGER, A. (2010a). *Analyse des facteurs orientant les francophones et les allophones dans le choix d'un cégep sur l'Île de Montréal*. Repéré à <http://languedutravail.org/sites/default/files/Analyse%20des%20facteurs%20orientant%20les%20francophones%20et%20les%20allophones%20dans%20le%20choix%20d%E2%80%99un%20c%C3%A9gep%20sur%20l%E2%80%99%C3%8E%20de%20Montr%C3%A9al.pdf>.
- SABOURIN, P., DUPONT, M. et BÉLANGER, A. (2010b). *Le choix anglicisant. Une analyse des comportements linguistiques des étudiants du collégial sur l'Île de Montréal*. Repéré à http://languedutravail.org/sites/default/files/analyse_irfa_SEPTEMBRE2010A_5.pdf.
- SAMSON, A., SOVET, L., COURNOYER, L. et LAUZIER, M. (2016). *L'identité langagière et les transitions scolaires: une recherche quantitative conduite auprès des élèves de 12^e année inscrits dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario*. Repéré à https://www.oise.utoronto.ca/preview/crefo/UserFiles/File/Conferences/Table_Ronde_CREFO_24Oct2016_Andre_Samson_Transitions_scolaires.pdf.
- SCHNAPPER, D. (2012). *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique* (3^e éd.). Paris, France: Presses universitaires de France.

ST-LAURENT, N., MARAILLET, E., CHASTENAY, M.-H. et TESSIER, C. (2008). *Le français et les jeunes*. Repéré à <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf223/f223.pdf>.

Statistique Canada. (2015). *Career decision-making patterns of Canadian youth and associated postsecondary educational outcomes*. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/81-599-x/81-599-x2015010-eng.pdf?st=0u7uWK9p>.

TALBOT, G. L. (1998). *The study of the first semester academic experience of Champlain-St. Lawrence College students*. Repéré à <https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED418653.pdf>.

VELTMAN, C. K. (1981). *A survey and analysis of John Abbott College Francophone students*. Montréal, Québec: John Abbott College.

VIEUX-FORT, K. (2019). *Les parcours de jeunes francophones qui choisissent d'étudier dans un cégep anglophone: une étude rétrospective* (thèse de doctorat, Université Laval, Québec, Canada). Repéré à <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/34475/1/34973.pdf>.

ANNEXE

Logique de l'intégration	Logique de la stratégie	Logique de la subjectivation
<ul style="list-style-type: none">- Désir d'intégration à une communauté anglophone- Désir d'adoption de valeurs liées aux cégeps anglophones	<ul style="list-style-type: none">- Avoir un avantage sur le marché de l'emploi- Réaliser un projet de mobilité- Faire face à un choix par défaut	<ul style="list-style-type: none">- Développer ses connaissances linguistiques- S'ouvrir à d'autres cultures- Relever un défi personnel